

**Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 12 novembre 2019, à compter de 20:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller #1**
Charles Bergeron : conseiller # 2
Andrée St-Jean : conseillère#3
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère #6

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

- 1- **Ouverture de la séance**
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance extraordinaire du 1er octobre 2019
 - 3.2 Séance ordinaire du 15 octobre 2019
- 4- **Administration**
 - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 4.2 Fermeture de l'hôtel de ville du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020
 - 4.3 Traverse de motoneige – Club motoneige de Sainte-Béatrix (matrice)
 - 4.4 Dépôt - Prévisions budgétaires Régie Intermunicipale du Parc Régional des Chutes Monte-à-peine et des Dalles
 - 4.5 Chevaliers de Colomb Sainte-Béatrix - Contribution Panier de Noël 2019
 - 4.6 Approbation des éléments à acquérir pour compléter la programmation de la TECQ 2014-2018
 - 4.7 Adoption de la programmation révisée de la TECQ 2014-2018
 - 4.8 ADMQ Comité zone Lanaudière – Nomination Mélissa Charette comme représentante pour MRC Matawinie
 - 4.9 Autorisation pour offre de prix - Revitalisation et plan de développement du noyau villageois
- 5- **Travaux publics**
 - 5.1 Autorisation d'aller en appel d'offres – Démolition maison Thériault et études de conformité pour disposition des matériaux
 - 5.2 Nomination Manœuvre opérateur – Olivier Dorion
 - 5.3 Approbation dépenses de Les Sables La-Ro ltée – 7 635.38\$ plus taxes
 - 5.4 Programme FIMEAU - Demande d'aide financière - Réfection de la rue de l'Église
- 6- **Sécurité publique**
 - 6.1 Autorisation pour demande de prix pour réalisation d'une 2e étude préliminaire - Caserne

7- Urbanisme et environnement

- 7.1 Confirmation d'achat bacs bruns et minibacs de cuisine – Collecte matières résiduelles
- 7.2 Adoption - 2e projet de règlement # 621-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant l'usage d'événement extérieur sonore
- 7.3 Adoption – 2e projet de règlement # 622-2019 – Ajoutant l'article 6.1.16 au règlement sur les permis et certificats #525-2012 concernant l'émission de certificat pour un événement extérieur sonore
- 7.4 Demande de dérogation mineure – Permis de construction sur Rang Ste-Agathe (9422-47-9590)
- 7.5 Demande de dérogation mineure – 2 garages existants sur 2e avenue des Pins (9517-37-1100)
- 7.6 Adoption du règlement # 624-2019 – Visant à réduire la limite de vitesse sur certains chemins de la municipalité - Abrogeant les règlements #506-2011 et #610-2018
- 7.7 Adoption du 1er projet de règlement # 623-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant la classe récréotouristique d'hébergement
- 7.8 Avis de motion et présentation du 1er projet de règlement #626-2019 – Modifiant le règlement de lotissement #527-2012 concernant les pentes de rues, la dimension des ponceaux et les conditions de municipalisation des rues privées
- 7.9 Avis de motion et dépôt du 1er projet de règlement # 625-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 pour mettre à jour les dispositions relatives aux projets intégrés à vocation récréotouristique et d'incorporer des normes relatives aux bâtiments insolites à des fins d'hébergement récréotouristique
- 7.10 Avis de motion et présentation du projet de règlement #627-2019 abrogeant le règlement #615-2019 sur le contrôle des animaux
- 7.11 Annexe au règlement #199-2018 - Localiser les limitations en matière de stationnement sur le territoire de la municipalité
- 7.12 Annulation résolution 212-08-19 – Correction du montant – Mandat électricité Puits des Pins
- 7.13 Offre de services – Divers travaux de conception pour réaliser certains préachats visant l'eau potable à Sainte-Béatrix
- 7.14 Mandat au directeur général/secrétaire-trésorier par intérim pour continuer les démarches de faisabilité de municipalisation des rues Latour et Falaise

8- Culture et loisirs

- 8.1 Projet Bac à compost de l'école Panet dans notre « Jardin à Partager » au Parc Alain Rainville
- 8.2 Participation au Conseil d'établissement de l'école Panet
- 8.3 Participation au Festival des petits bonheurs 2020
- 8.4 Autorisation d'aller en appel d'offres – Pacte rural 2020
- 8.5 Proposition de Politique de participation sur les cours offerts gratuitement par le Centre Multiservices des Samares
- 8.6 Programme Sentier multifonctionnel

9- Période de questions**10- Levée de la séance**

284-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- Adoption et suivi du procès-verbal

3.1 Séance extraordinaire du 1er octobre 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} octobre 2019;

285-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2019.

ADOPTÉE

3.2 Séance ordinaire du 15 octobre 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2019;

286-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2019.

ADOPTÉE

4- Administration

4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim;

ATTENDU QUE le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

287-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois d'octobre 2019.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	135 457.65 \$
Prélèvements automatiques	14 531.70 \$
Salaires	52 426.29 \$
Chèques à émettre	134 892.59 \$
TOTAL	337 308.23 \$

ADOPTÉE

4.2 Fermeture de l'Hôtel de ville du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020

288-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de fermer les activités de l'Hôtel de ville pour la période des fêtes s'échelonnant du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2010 et de maintenir les services essentiels en cas d'urgence.

ADOPTÉE

4.3 Traverse de motoneige – Club motoneige de Sainte-Béatrix (matrice)

ATTENDU QUE le club de motoneige a fait plusieurs demandes de droit de passage;

289-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la première demande écrite dans laquelle est identifiée le parcours, dont entre autres par la rue Latour et par la rue Ladouceur pour cette année et de considérer cette autorisation comme un projet pilote d'un an.

ADOPTÉE

4.4 Dépôt - Prévisions budgétaires Régie Intermunicipale du Parc Régional des Chutes Monte-à-peine-et-des-Dalles

Dépôt

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose les prévisions budgétaires de la Régie Inter-municipale du Parc Régional des Chutes-à-Peine-et-des-Dalles.

4.5 Chevaliers de Colomb Sainte-Béatrix - Contribution Panier de Noël 2019

290-11-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 500\$ pour la contribution aux paniers de Noël 2019 organisé par les Chevaliers de Colomb.

ADOPTÉE

4.6 Approbation des éléments à acquérir pour compléter la programmation de la TECQ 2014-2018

ATTENDU QU' un tableau listant les équipements et les actions à entreprendre pour utiliser le solde de l'argent de la subvention de la TECQ 2014-2018 a été présenté aux élus;

ATTENDU QUE cet argent doit être dépensé pour le 31 décembre 2019 ;

291-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim à procéder à l'acquisition des équipements nécessaires pour la mise aux normes de l'eau potable et à leur installation, de faire les études nécessaires pour autoriser la continuité de la programmation de la TECQ 2014-2018, d'embaucher les professionnels à la réalisation du projet de mise aux normes et aussi pour la priorité 4 (autres et voirie). Un solde disponible non encore affecté d'environ 500 000\$ + 124 000\$ pourra être affecté aux dépenses de la TECQ 2014-2018. Voir liste remise aux élus.

ADOPTÉE

4.7 Adoption de la résolution pour programmation révisée de la TECQ 2014-2018 au 12 novembre 2019

Résolution pour l'application du guide de la TECQ

ATTENDU QUE La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale

qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

292-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec, de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE

4.8 ADMQ Comité zone Lanaudière – Nomination Mélissa Charette comme représentante pour MRC Matawinie

CONSIDÉRANT l'implication et la représentation de notre région au niveau régional par Mme Mélissa Charette, Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe au sein du Comité de l'ADMQ Régional ;

293-11-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Mélissa Charette à participer au comité de zone Lanaudière de l'ADMQ et à rembourser les frais de déplacements sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

4.9 Autorisation pour offre de prix - Revitalisation et plan de développement du noyau villageois

CONSIDÉRANT le besoin de planifier le développement du noyau villageois,

294-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de vérifier auprès de Mme Hélène Doyon, aménagiste et la firme « Vivre en Ville » le prix et les disponibilités pour préparer un plan de développement du noyau villageois.

ADOPTÉE

5- Travaux publics

5.1 Autorisation d'aller en appel d'offres – Démolition maison Thériault et études de conformité pour disposition des matériaux

CONSIDÉRANT l'état actuel du bâtiment et la vétusté du bâtiment;

295-11-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une offre de prix pour démolir la Maison Thériault et faire une étude sur la présence de contamination des matériaux.

ADOPTÉE

5.2 Nomination Manœuvre opérateur – Olivier Dorion

Le directeur général/secrétaire-trésorier informe le conseil de la nomination de M. Olivier Dorion à titre de manœuvre opérateur à la voirie en remplacement de M. Elvis Juteau.

5.3 Approbation dépenses de les Sables La-Ro ltée – 7 635.38\$ plus taxes

296-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la dépense des Sables La-Ro ltée au montant de 7 635.38\$ plus taxes.

ADOPTÉE

5.4 Programme FIMEAU - Demande d'aide financière-Réfection de la rue de l'Église

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme Fimeau, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme Fimeau et pour recevoir le versement de cette aide financière ;

297-11-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec, de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés et sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de Biens, une perte économique ou une atteinte ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;

La municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

La municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;

La municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus ;

Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU ;

ADOPTÉE

6- Sécurité publique et civile

6.1 Autorisation pour demande de prix pour réalisation d'une 2e étude préliminaire- Caserne

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'une analyse complète du dossier avec plusieurs possibilités dont les coûts peuvent varier d'une étude à l'autre ;

298-11-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à demander une deuxième étude concernant la caserne incendie sur le site actuel par la firme d'architecte Pierre Larochelle.

ADOPTÉE

7- Urbanisme et mise en valeur du territoire

7.1 Confirmation d'achat bacs bruns et minibacs de cuisine – Collecte matières résiduelles

299-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de bacs bruns tel que spécifié dans le bon de commande 2020-01 auprès de la firme IPL au montant de 77 618.75\$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE

7.2 Adoption - 2e projet de règlement # 621-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant l'usage d'événement extérieur sonore

300-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le deuxième projet de règlement #622-2019 modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant l'usage d'événement extérieur sonore.

ADOPTÉE

7.3 Adoption – 2e projet de règlement #622-2019 – Ajoutant l'article 6.1.16 au règlement sur les permis et certificats #525-2012 concernant l'émission de certificat pour un événement extérieur sonore

301-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le 2e projet de règlement #622-2019 en ajoutant l'article 6.1.16 au règlement sur les permis et certificats #525-2012 concernant l'émission de certificat pour un événement extérieur sonore

ADOPTÉE

7.4 Demande de dérogation mineure – Permis de construction sur Rang Sainte-Agathe (9422-47-9590)

302-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du CCU du 24 octobre qui est de refuser la dérogation mineure du matricule 9422-47-9590 situé sur le rang Sainte-Agathe.

ADOPTÉE

7.5 Demande de dérogation mineure – 2 garages existants sur 2e avenue des Pins (9517-37-1100)

303-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du CCU qui est d'accepter la dérogation mineure du matricule 9517-37-1100 sur la 2^{ème} avenue des Pins.

ADOPTÉE

7.6 Adoption du règlement #624-2019 – Visant à réduire la limite de vitesse sur certains chemins de la municipalité - Abrogeant les règlements #506-2011 et #610-2018

304-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #624-2019 visant à réduire la limite de vitesse sur certains chemins de la municipalité abrogeant les règlements #506-2011 et #610-2018.

ADOPTÉE

7.7 Adoption du 1er projet de règlement #623-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant la classe récréo-touristique d'hébergement

305-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le 1^{er} rojet de règlement #623-2019 modifiant le règlement de zonage #526-2012 concernant la classe récréo-touristique d'hébergement.

ADOPTÉE

7.8 Avis de motion et dépôt du 1er projet de règlement #626-2019 – Modifiant le règlement de lotissement #527-2012 concernant les pentes de rues, la dimension des ponceaux et les conditions de municipalisation des rues privées

Avis de motion

Le conseiller M. Michel Rainville donne avis de motion et dépose le 1^{er} projet de règlement #626-2019 modifiant le règlement de lotissement #527-2012 concernant les pentes de rues, la dimension des ponceaux et les conditions de municipalisation des rues privées.

7.9 Avis de motion et dépôt du 1er projet de règlement # 625-2019 – Modifiant le règlement de zonage #526-2012 pour mettre à jour les dispositions relatives aux projets intégrés à vocation récréotouristique et d'incorporer des normes relatives aux bâtiments insolites à des fins d'hébergement récréotouristique

Avis de motion

Le conseiller M. Simon Mercier donne avis de motion et dépose le 1^{er} projet de règlement # 625-2019 modifiant le règlement de zonage #526-2012 pour mettre à jour les dispositions relatives aux projets intégrés à vocation récréotouristique et d'incorporer des normes relatives aux bâtiments insolites à des fins d'hébergement récréotouristique.

7.10 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #627-2019 abrogeant le règlement #615-2019 sur le contrôle des animaux

Avis de motion

La conseillère Mme Andrée St-Jean donne avis de motion et dépose le projet de règlement #627-2019 abrogeant le règlement #615-2019 sur le contrôle des animaux

7.11 Annexe au règlement #199-2018 - Localiser les limitations en matière de stationnement sur le territoire de la municipalité

306-11-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter l'annexe au règlement #199-2018 pour localiser les limitations en matière de stationnement sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

7.12 Annulation résolution 212-08-19 pour correction du montant – Mandat électricité Puits des Pins

307-11-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler la résolution 212-08-19 sur facture du 17 octobre 2019 pour correction du montant, soit 3 092.83\$ au lieu de 2 930.72\$ concernant le mandat d'électricité au Puits des Pins.

ADOPTÉE

7.13 Offre de services – Divers travaux de conception pour réaliser certains préachats visant l'eau potable à Sainte-Béatrix

308-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de la firme EMS au montant de 25 210\$ pour divers travaux de conception pour réaliser certains préachats visant l'eau potable à Sainte-Béatrix référence : P19-494 rev.1 ;

Réseau Gravel : 8 410\$
Réseau Lapierre : 9 250\$
Réseau du Village : 7 550\$

ADOPTÉE

7.14 Mandat au directeur général/secrétaire-trésorier par intérim pour continuer les démarches de faisabilité de municipalisation des rues Latour et Falaise

309-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de continuer les démarches de municipalisation des rues Latour et Falaise.

ADOPTÉE

8- Culture et loisirs

8.1 Projet Bac à compost de l'école Panet dans notre « Jardin à Partager » au Parc Alain Rainville

310-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre le projet de bac à compost de l'École Panet au Parc Alain Rainville. Le projet consiste à placer un bac fabriqué par l'École Panet et de le déposer sur le terrain prévu du Parc

Alain Rainville pour faire du compost. La municipalité s'assurera que le déneigement soit effectué pour permettre l'accès au bac en saison hivernale.

ADOPTÉE

8.2 Participation au Conseil d'établissement de l'école Panet

311-11-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Madame Marie-Ève Laviolette pour siéger au Conseil d'Établissement de l'École Panet.

ADOPTÉE

8.3 Participation au Festival des petits bonheurs 2020

312-11-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer au Festival des Petits bonheurs 2020 en recevant un spectacle s'adressant aux 0-6 ans, en collaboration avec le centre culturel Desjardins, au montant de 575\$.

ADOPTÉE

8.4 Autorisation d'aller en appel d'offres – Pacte rural 2020

313-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à préparer et à déposer l'appel d'offres pour le projet du pacte rural 2020 selon les recommandations des élus. Il est également autorisé à signer tous les documents relatifs à ce projet.

ADOPTÉE

8.5 Proposition de Politique de participation sur les cours offerts gratuitement par le Centre Multiservices des Samares

CONSIDÉRANT la demande de modification des inscriptions à chaque année par les contribuables ;

CONSIDÉRANT QUE certaines personnes sont sur la liste d'attente depuis trop longtemps et qu'une rotation doit être faite ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire mettre en place une politique pour permettre l'accessibilité à tous pour ces cours gratuits ;

314-11-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique de participation de la Municipalité sur les cours offerts gratuitement par le Centre multiservice des Samares.

ADOPTÉE

8.6 Programme sentier multifonctionnel

315-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Sainte-Béatrix autorise la présentation du projet de Sentier multifonctionnel au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de Sainte-Béatrix à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Municipalité de Sainte-Béatrix désigne Monsieur Gérard Cossette, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

9- Période de questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

10- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

316-11-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h11

ADOPTÉE

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim